

Rapport 2024 de développement durable du Département de l'Allier

1- Les objectifs de développement durable

2- Fiches synthétiques constitutives du rapport DD 2024

- 2-1 Au titre de l'axe « Solidarités inter générationnelles et territoriales »
- 2-2 Au titre de l'axe « Qualité et cadre de vie »
- 2-3 Au titre de l'axe « Gestion des ressources et transitions »
- 2-4 Inter-axes

Bilan des fiches par Objectifs de Développement Durable (ODD)

Selon le CGCT, les collectivités territoriales et EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants sont soumis à l'obligation d'élaborer un Rapport de développement durable (RDD). Elles sont tenues de présenter à l'assemblée délibérante en amont du débat d'orientation budgétaire un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement et au regard des 17 objectifs de développement durable listés dans l'Agenda 2030.

Le rapport décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) :

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS





2.1 – Solidarités intergénérationnelles et territoriales



Mise en place d'un contrat de participation « Prévoyance »

Direction des Ressources Humaines

Enjeux et cadre d'intervention

La loi de transformation de la fonction publique du 06/08/2019 (art. 40) oblige les employeurs territoriaux, à participer, au **01/01/2025**, à la protection sociale de leurs agents en matière de Prévoyance.

Le Département a fait le choix d'une participation employeur plus favorable que la réglementation.

Cette action s'inscrit dans l'accord local pluriannuel (2023-2026) conclu avec les représentants du personnel (0.8 M€ dédiés à la Prévoyance et la Santé sur les 4 M€ de l'accord).

Sens de l'action départementale

Participe aux conditions de travail des agents, et au maintien de leur niveau de vie en période d'arrêt,

Élément d'attractivité et d'engagement pour le service public.

"Ça s'est passé en 2024"

- Recueil des besoins auprès des agents (questionnaire en mai),
- Procédure de mise en concurrence (de juin à septembre),
- Information des agents sur le nouveau contrat à adhésion facultative,
- Mise à disposition des formulaires d'adhésion en novembre.

*Taux de retour du
questionnaire agents : 60 %*

***Participation employeur : 15 €
brut/mois/agent***

*9 réunions d'information aux
agents dont 2 accessibles en
distanciel*





Direction des Ressources Humaines

Enjeux et cadre d'intervention

Intégration de l'ergonomie dans les évolutions des méthodes de travail. Cette orientation fait partie d'une déclinaison opérationnelle de la démarche d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail souhaitée par les élus départementaux.

Sens de l'action départementale

Prévention de l'usure professionnelle et des risques psycho-sociaux.

 LDG Santé au travail

"Ça s'est passé en 2024"

- Equipement des agents polyvalents des collèges en chariots ergonomiques,
- Formations gestes et postures.

Ergonomie au travail

*35 collèges équipés / 198
chariots achetés → montant
total 195 000 €*

*85 agents formés aux gestes et
postures sur 2022-2024*





Direction de l'Autonomie

Enjeux et cadre de l'intervention

La loi ELAN portant sur l'évolution du logement définit l'habitat inclusif et ses décrets d'application introduisent l'aide à la vie partagée (AVP) pour le financer. Ainsi, un accord tripartite a été adopté entre le Département, la Caisse Nationale des Solidarités pour l'Autonomie (CNSA) et l'État. Il structure la politique d'habitat inclusif dans le département de l'Allier.

Sens de l'action départementale

Le but est de créer une offre de logements répondant aux besoins spécifiques des personnes âgées et/ou handicapées, tout en favorisant le lien social entre elles ou avec d'autres publics.

"Ça s'est passé en 2024"

- Ouverture de la Villa Marguerite à Moulins,
- Ouverture de la résidence Jeanne Saulnier à Varennes-sur-Allier,
- Lancement d'un AMI soutien à l'investissement pour accompagner la construction ou l'adaptation d'habitat inclusif.

L'habitat inclusif

*8M€ mobilisés pour la période
2024-2031*

*11 habitats inclusifs déjà
ouverts*

*+ 2 ouvertures en 2024
+ 8 en projet*



Villa Marguerite - Le Club des 6 - Moulins



Création d'une entente interdépartementale dans l'action sociale

2.1 – Solidarités intergénérationnelles et territoriales

Direction de l'Offre Médico-Sociale (DOMS) pour l'Allier
Direction en charge de l'offre médico-sociale du Puy-de-Dôme

Enjeux et cadre de l'intervention

Les Départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme constatent tous deux un manque de solutions adaptées pour les jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Pour faire face à ce manque, les deux exécutifs ont décidé de collaborer pour créer un établissement d'accueil commun.

Sens de l'action départementale

La création de cet établissement permettra de fournir un hébergement adapté et d'offrir un suivi médical et socio-éducatif à chaque adolescent bourbonnais et puydômois.

"Ça s'est passé en 2024"

- Réflexion sur la structuration juridique adaptée,
- Travail juridique pour définir les modalités de l'entente,
- Élaboration conjointe du cahier des charges,
- Réunion tripartite avec l'ARS.

Convention pour 5 ans



1 PAS DE PAUVRETÉ



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



2.1 – Solidarités intergénérationnelles et territoriales

Direction Insertion Emploi Lutte Contre la Pauvreté (DIELCP)

Enjeux et cadre de l'intervention

Le Pacte des Solidarités comporte deux contractualisations permettant un cofinancement de l'Etat : « Pour l'insertion et l'emploi dans le cadre de la réforme France Travail » et « Solidarités ».

Sens de l'action départementale

Il tend à améliorer le niveau de réponses apportées aux besoins des publics précaires et vulnérables, à contribuer à l'accès effectif aux droits, à prévenir la bascule dans la grande pauvreté et à réduire les inégalités socio-spatiales à l'échelle du département.

Il s'agit de permettre le retour vers l'emploi de tous les publics et tout particulièrement de ceux les plus éloignés de l'emploi pour sortir de la précarité.

"Ça s'est passé en 2024"

- 17 avril 2024 : signature du Pacte des Solidarités 2024-2027 avec l'Etat,
- Septembre 2024 : lancement d'un appel à projet par la CAF pour la création de 2 places en crèche à vocation d'insertion professionnelle,
- Novembre 2024 : Mobilidôme à Bellenaves et Cosne-d'Allier pour informer sur les économies d'énergie, l'adaptation et le maintien à domicile, les travaux d'amélioration de l'habitat et leur financement.

Pacte des solidarités

*43 % des familles dans l'Allier vivent sous le seuil de pauvreté
14 % familles monoparentales sont en inactivité et 19 % sont au chômage*

74 % des ARSA ne peuvent réaliser une formation à plus de 20 km par manque de mobilité



1 PAS DE PAUVRETÉ



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



Pacte des solidarités – Focus méthode IOD

Direction Insertion Emploi Lutte Contre la Pauvreté (DIELCP)

Enjeux et cadre de l'intervention

Dans le cadre du Pacte des Solidarités, l'Intervention sur l'Offre et la Demande (IOD) vise à permettre l'accès à l'emploi durable des publics les plus éloignés de l'emploi.

Sens de l'action départementale

L'objectif est de travailler en même temps les freins au retour à l'emploi et la mise en relation avec l'entreprise pour permettre à des personnes en situation précaire et confrontées à la sélectivité du marché du travail de s'intégrer durablement dans l'emploi.

"Ça s'est passé en 2024"

- 1er juillet 2024 : mise en place de l'expérimentation sur Vichy communauté de la méthode IOD,
- Juillet 2024 : recrutement de 2 médiateurs emploi,
- Septembre 2024 : prospection des entreprises et formation des médiateurs,
- Octobre 2024 : début des accompagnements d'allocataires du RSA.

L'Etat finance l'expérimentation à 100 %

*200 entreprises prospectées
17 % s'inscrivent dans la méthode soit 34 entreprises
21 personnes accompagnées*

1 retour à l'emploi et 2 en cours de finalisation en 2 mois



Direction Education Jeunesse (DEJ)

Enjeux et cadre de l'intervention

La grande cause départementale : « Mon Allier Numérique » se poursuit à la rentrée 2024/2025 afin de sensibiliser les jeunes entrant en 6^{ème} à la lutte contre les dangers du numérique. Kits et site internet « Mon Allier Numérique » sont à disposition des établissements qui souhaitent s'emparer du dispositif.

Sens de l'action départementale

Sensibiliser les jeunes, leurs parents, les enseignants, les travailleurs de jeunesse et le grand public,
Faire adopter les bons réflexes aux jeunes au travers d'outils dédiés, de conseils et d'astuces ,
Apprendre à se protéger et à réagir face aux dangers du numérique.

"Ça s'est passé en 2024"

- Mise à jour du site « Mon Allier Numérique » et du compte Instagram,
- Poursuite de la distribution d'outils pédagogiques à destination des élèves de 6^{ème} et des équipes pédagogiques,
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation et de prévention tout au long de l'année scolaire 2024/2025 dans les collèges volontaires.

Mon Allier Numérique

*3 100 collégiens entrant en
6^{ème}*

*43 collèges publics et privés
sollicités*





Conseil départemental des jeunes

Direction Education Jeunesse (DEJ)

Enjeux et cadre de l'intervention

Un Conseil départemental des jeunes (CDJ) créé en juin 1995.

Des jeunes élus réunis une fois par mois de novembre jusqu'en juin afin de travailler sur des thématiques liés à l'engagement, à la citoyenneté et à l'actualité.

Sens de l'action départementale

Chacun doit trouver sa place, pouvoir s'exprimer librement et adopter un comportement responsable.

Chacun doit respecter les valeurs et principes de la République et de la laïcité.

Les Conseillers départementaux jeunes s'engagent à être les ambassadeurs du CDJ au sein de leurs collèges.

"Ça s'est passé en 2024"

- Parmi les thématiques travaillées : vie affective et sexuelle en lien avec le numérique, l'exposition du corps dans les médias, le Prix CDJ du Festi Bd, l'initiation à l'analyse filmique, création d'une BD sur le harcèlement, l'apprentissage, rencontre avec un journaliste « prix Albert Londres », un exemple d'intégration réussie à Noyant-d'Allier.

66 jeunes conseillers départementaux élus au sein des collèges publics et privés de l'Allier

37 établissements représentés



2.2 – Qualité et cadre de vie

Aide aux projets durables dans les communes

Direction de l'aménagement des territoires et de l'ingénierie technique (DATIT)

Enjeux et cadre d'intervention

Le Département soutient ses communes, notamment en ce qui concerne les travaux sur les équipements et infrastructures publics, la voirie ou le patrimoine, mais aussi au titre du dispositif solidarité départementale ou des contrats reconquête des centres-villes et centres-bourgs (RCVCB).

Sens de l'action départementale

Depuis 2024, le Département instruit les dossiers selon les critères suivants :

- Performance énergétique,
- Respect du cycle de l'eau,
- Renaturation des milieux et végétalisation,
- Volet économique et mode de gestion de projet,
- Préservation du patrimoine et intégration paysagère,
- Utilisation de matériaux durables,
- Consommation d'espace foncier,
- Prise en compte des enjeux de santé.

"Ça s'est passé en 2024"

Application des critères ci-dessus votés en décembre 2023.

610 dossiers en 2024

Soit 18,4 M€, permettant aux communes de réaliser 71,5 M€ de travaux au total





Habitat et rénovation énergétique

Direction de l'Habitat

Enjeux et cadre d'intervention

Dans l'Allier, un parc de logements anciens qui nécessite souvent des travaux d'amélioration (adaptation, sortie d'insalubrité, rénovation énergétique...) et doit répondre aux enjeux des modes de vie des habitants.

Le Département développe donc des actions fortes en faveur de l'habitat.

Le sens de l'action départementale

Un cap et des ambitions en matière de production, de rénovation et de déconstruction de logements pour diversifier l'offre globale et répondre aux attentes des Bourbonnais,

La mobilisation de moyens financiers conséquents pour permettre la rénovation notamment thermique des logements sociaux et du parc privé,
Le déploiement d'un guichet unique de la rénovation des logements pour faciliter le parcours des bourbonnais et continuer à accompagner les ménages.

« Ça s'est passé en 2024 »

- L'adoption du plan départemental de l'habitat 2024-2029 qui fixe la nouvelle stratégie en matière de logement,
- Une refonte des dispositifs d'aide du Département en faveur du parc social et privé avec une priorité sur la primo-accession et les investissements dans les centralités,
- Un nouveau cadre partenarial avec l'Anah pour informer, conseiller et épauler les ménages dans la rénovation de leur logement.

362 logements sociaux soutenus au titre de la réhabilitation énergétique au niveau BBC rénovation

615 logements du parc privé financés au titre de la rénovation

Plus de 14 000 sollicitations auprès de l'Espace Conseil France Renov'Allier

*19,23 M€ d'aides du Département et déléguées par l'Etat et l'Anah
55,3 M€ de travaux générés*



FRANCE RENOV'ALLIER



2.2 – Qualité et cadre de vie

Direction du Développement Durable (DDD)

Enjeux et cadre d'intervention

Politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) :

- Préserver, restaurer, gérer les milieux naturels (habitats-espèces) et les paysages,
- Valoriser les richesses du site y compris culturelles,
- Accueillir, sensibiliser et informer le public.

Sens de l'action départementale

L'Allier compte une diversité naturelle et paysagère pour partie rare ou menacée par le changement climatique, la consommation des espaces liés aux projets d'aménagements ou aux activités de loisirs (etc...) qu'il convient de protéger.

Les programmes d'actions mis en œuvre en concertation avec les acteurs locaux associés parfois à de l'acquisition foncière, développent des solutions spécifiques à chaque ENS.

"Ça s'est passé en 2024"

Labellisation d'un nouveau site : le Domaine des Sallards.

La politique ENS dans l'Allier

18 sites labellisés

Soit 1338 hectares

*7 sites en maîtrise d'ouvrage
départementale*



Domaine des Sallards, dernier ENS labellisé en 2024



Direction du Développement Durable (DDD)
Allier Bourbonnais Attractivité

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de ses compétences PDIPR – PDESI et du projet Allier Pleine Nature 2022-2027, le Département renforce et qualifie durablement l'offre d'activités de plein air à travers son soutien technique et financier pour l'aménagement des lieux de pratique.

Le sens de l'action départementale

Permettre aux bourbonnais de pratiquer une activité physique en extérieur respectueuse de l'environnement,
Favoriser le développement du tourisme lent : une autre manière de découvrir le territoire,
Valoriser l'identité du Bourbonnais grâce à l'équilibre territorial de l'offre d'activités.

"Ça s'est passé en 2024"

- Inscription des 24 parcours de pêche labellisés au PDESI,
- Mise aux normes, sécurisation et aménagement du site naturel d'escalade de Lignerolles et de la via ferrata de Châtel-Montagne,
- Lancement de la variante gravel de la GTMC VTT.

Activités de pleine nature

*122 000 € engagés en 2024
pour soutenir les projets
d'aménagements*





Développement des infrastructures cyclables

Direction du Développement Durable (DDD)

Allier Bourbonnais Attractivité

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de son plan vélo 2020-2030, le Département porte une démarche visant à répondre aux attentes des populations et des personnes en séjour, en sécurisant des itinéraires cyclables et valorisant l'attractivité du territoire.

Le sens de l'action départementale

Le Département développe ses capacités d'aménageur des mobilités durables et actives, impulse et innove en proposant des solutions techniques adaptées aux contextes locaux, accompagne les projets structurants et développe une ingénierie technique dédiée auprès des collectivités.

"Ça s'est passé en 2024"

- Finalisation de l'AVP de la Via Allier et concertations locales,
- Ajustement de tracé et jalonnement de 2 boucles cyclo (La Forteresse du Val d'Aumance et Balade en forêt de Tronçais),
- Inauguration de la voie verte Gannat-Bayet,
- Organisation à Nérès-les-Bains du comité d'itinéraire V87.

*6,5 M€ investis de 2008 à 2023
550 000 € en 2024*

*109 hébergeurs labellisés Accueil
vélo*

*2 millions usagers sur voies vertes
depuis 2015*



2

FAIM
«ZÉRO»

8

TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE

10

INÉGALITÉS
RÉDUITES

12

CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

13

MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Plan Alimentaire Départemental (PAD)

Direction du Développement Durable (DDD)

Enjeux et cadre d'intervention

Le Département a voté en juillet 2024 le PAD dans le but de soutenir l'agriculture bourbonnaise, en partenariat notamment avec la Région, la DRAAF et les 6 intercommunalité munies d'un plan alimentaire territorial.

Le sens de l'action départementale

Le Département contribue à donner accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre, tout en soutenant l'économie locale.

"Ça s'est passé en 2024"

- Adoption du PAD pour la période 2024-2027 en juillet,
- La marque Allier Bourbonnais Savoir-Faire est l'agrément qui met en valeur notamment les producteurs locaux,
- 1^{ère} année de soutien à l'achat de produits locaux destinés aux collèges,
- Enquêtes sur les habitudes d'achats des collèges et auprès des magasins de produits locaux,
- Rencontre des circuits courts le 6 novembre 2024.

33 584 € d'aides pour l'achat de produits locaux aux collèges

Rencontre des circuits courts du 6 novembre : 30 producteurs et 52 établissements acheteurs



Photo de la rencontre du 6/11

2.3 – Gestion des ressources et transitions



Braderie à la Bibliothèque départementale

Direction de la Culture – Bibliothèque départementale de l'Allier

Enjeux et cadre de l'intervention

La Bibliothèque départementale de l'Allier doit régulièrement sortir un des livres de ses collections pour des raisons diverses. Au lieu de jeter des livres encore en état d'être lus, ils sont vendus à une somme modique permettant leur accès au plus grand nombre, en plus d'éviter de produire une grande quantité de déchets.

Sens de l'action départementale

Pour éviter de les jeter, la médiathèque a organisé une braderie, vendant ces ouvrages pour la somme symbolique d'1€ par livre. Les livres n'ayant pas trouvé preneur ont été proposés à des associations ou serviront de matériels d'animations.

"Ça s'est passé en 2024"

L'édition 2024 s'est tenue les 27 et 28 septembre 2024.

14 000 livres vendus



Direction du Développement Durable (DDD)

Direction Éducation Jeunesse (DEJ)

Enjeux et cadre d'intervention

La loi TEPCV du 17/08/2015 introduit l'obligation pour la restauration collective publique d'avoir une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Sens de l'action départementale

Le plan départemental de lutte contre le gaspillage alimentaire 2024-2027 voté en juillet 2024 fixe comme objectif de diminuer la moyenne de déchets par plateau de 60g en moyenne à 50g.

"Ça s'est passé en 2024"

- Mise en service du 2^{ème} self collaboratif à Jaligny-sur-Besbre. Cette organisation offre plus d'autonomie aux élèves, tout en réduisant le gaspillage,
- Depuis septembre 2024 les collèges André Boutry de Lurcy-Lévis, Jeanne Cluzel de Montmarault et Victor Hugo du Donjon sont accompagnés par le Département et le REEA pour évaluer les pratiques, conseiller les agents et sensibiliser les convives à la réduction du gaspillage alimentaire.

Lutter contre le gaspillage alimentaire

25g de déchets par plateau au self collaboratif du collège de Varennes-sur-Allier

43 000 € investis à Jaligny-sur-Besbre pour la création du self collaboratif



Self collaboratif de Jaligny



Direction des infrastructures de mobilité (DIM)

Enjeux et cadre d'intervention

Les techniques traditionnelles de fabrication d'enrobé sont très énergivores. Or, le Département s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et à utiliser des techniques plus vertueuses dans l'entretien de son réseau routier.

Ainsi, le Département utilise de plus en plus d'enrobés recyclés, froids et tièdes, en plus de suivre les consommations en encourageant les bonnes pratiques.

Sens de l'action départementale

Le secteur routier est un secteur très énergivore, innover dans ce domaine peut faire une grande différence.

"Ça s'est passé en 2024"

- 2 chantiers d'innovation menés par l'UTT de Cérilly ont permis de recycler 100 % des matériaux bitumineux déjà présents sur site en ajoutant du liant. Les avantages : réduction d'apport de matériaux, évite la fabrication d'enrobés en centrale, réduit le trafic des camions et engins,
- 1680m² désimperméabilisés par l'UTT de Dompierre.

Entretien des routes

61 300 tonnes d'enrobé au total

Dont 20 à 30 % recyclés

*6 500 tonnes (20 %) d'enrobé tiède
14 600 tonnes (45 %) d'enrobé froid*

70 000 m² de recyclage de couche de roulement sur 2 chantiers innovants pour un coût de 800 k€TTC



Rénovation des collèges (Plan collège 2022-2030)

Direction des Bâtiments et de la Logistique (DBL)

Enjeux et cadre d'intervention

Dans le cadre de l'application du décret tertiaire, le Département doit réduire graduellement la consommation énergétique de ses bâtiments, jusqu'à 60 % d'ici 2050.

Cet objectif ne peut être atteint qu'en alliant la sobriété et la rénovation énergétique des bâtiments.

Sens de l'action départementale

Le Département a lancé un vaste plan de rénovation des collèges qui met l'accent sur la rénovation énergétique. Il y a également un projet pilote de renaturation de cour au collège Charles Péguy à Moulins. Plus largement, le Département a élaboré en 2023 un schéma directeur de l'immobilité et de l'énergie (SDIE), visant à identifier les besoins et la marge de progression de chaque bâtiment.

"Ça s'est passé en 2024"

- Finalisation de la partie énergétique de la rénovation du collège Charles Péguy à Moulins et Jean Rostand à Bellerive-sur-Allier,
- Lancement des projets de rénovation énergétique des collèges E. Guillaumin (Moulins), Charlotte Delbo (Tronget).

*5 millions d'€ annuels
d'investissement*

*10 collèges en cours de
rénovation en 2024 (études ou
travaux)*





Renouvellement du parc automobile

Direction des Bâtiments et de la Logistique (DBL)

Enjeux et cadre d'intervention

La loi sur l'orientation des mobilités (LOM) votée en 2019 impose dans son article 77 à toute entité gérant un parc de plus de 100 véhicules de moins de 3,5 tonnes d'augmenter la part de véhicules à faible émission (moins de 60g de CO₂e/100km) lors du renouvellement annuel, jusqu'à 50 % des véhicules renouvelés en 2030.

Sens de l'action départementale

Afin de respecter cette loi, le Département a choisi l'électrification. Au bout de 10 ans ou 150 000km, un véhicule peut être remplacé. Or, pour remplacer un véhicule thermique par un électrique, il faut également prévoir une borne de recharge, ce qui peut causer des défis techniques quant à l'alimentation électrique de certains sites.

"Ça s'est passé en 2024"

7 nouvelles bornes installées en 2024, soit 23 bornes au total.

*242 véhicules légers
Dont 22 véhicules électriques*

*Près de 50 % des véhicules
légers achetés en 2024 sont
électriques (8 véhicules)*



3 Peugeot e-208 acquises en 2024



2.4 – Inter-axes



La prise en compte des critères DD dans les marchés publics

Service de la commande publique

Enjeux et cadre d'intervention

L'article L.2111-1 du code de la commande publique dispose que l'étendue des besoins à satisfaire est déterminée en prenant en compte des objectifs de DD dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale.

Depuis 2019, un des grands axes de la politique d'achat du Département consiste à pratiquer des achats durables.

Sens de l'action départementale

Déterminer la stratégie d'achat en réfléchissant au type d'achat ayant l'impact environnemental le moins négatif, le plus vertueux pour les salariés, et économiquement en termes de coût global en intégrant les notions de DD,

Promouvoir l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés.

"Ça s'est passé en 2024 "

Les marchés lancés en 2024 intègrent séparément ou simultanément :

- des spécifications techniques ou clauses environnementales dans les cahiers des charges,
- des critères de pondération dans l'analyse des offres (5 à 10 %),
- des clauses d'exécution sous forme d'heures d'insertion à réaliser par les titulaires pour les marchés de services et de travaux.

96 % des marchés lancés en 2024 contiennent des considérations environnementales et 3920 heures d'insertion sociale ont été prévues.



Faire connaître les actions départementales

Direction de la Communication

Enjeux et cadre d'intervention

La communication départementale s'engage à sensibiliser les habitants aux défis du développement durable et à valoriser les actions départementales autour de cette notion. Une priorité est donnée à la vulgarisation des enjeux pour toucher tous les publics.

Sens de l'action départementale

Promouvoir un développement durable accessible à tous et en valorisant les initiatives départementales. Elle agit comme un levier pour informer et mobiliser autour des enjeux environnementaux, , tout en incarnant une exemplarité dans ses pratiques, notamment par l'utilisation de supports plus responsables.

"Ça s'est passé en 2024"

- Réduction de l'empreinte carbone des supports de communication par une diminution des impressions,
- Nouveau marché d'impression de *Reflets d'Allier* favorisant les labels écoresponsables (réduction émissions CO2 – matières premières durables, etc),
- Mise en place d'une communication participative associant les bénéficiaires du RSA à la conception des messages sur les dispositifs qui leur sont dédiés. Cette approche valorise leur expérience, favorise leur inclusion.

Depuis avril 2024 sur nos réseaux sociaux :

- 684 posts
- 233 « courtes vidéos » faites et diffusées



Bilan des fiches par ODD

Avec 8 fiches



Avec 9 fiches



Avec 5 fiches



Avec 4 fiches

Avec 3 fiches

Avec 2 fiches

Avec 1 fiche